

Image not found or type unknown



Interets sur une dette hérité suite au décès de sa mère

Par **samiabni**, le **29/04/2008** à **16:29**

Bonjour, un ami a contracté les dettes de sa mère suite à son décès. le juge à indiqué sur le jugement rendu le montant total des dettes et à préciser sans intérêt mais l'huissier lui réclame l'article 700 du NCPC ainsi que des intérêts malgré les réclamations de mon ami , l'huissier n'en tient pas compte.
L'huissier peut -il ajouté des intérêts alors que la juge a explicitement barré et écrit sans intérêts.
Merci de vos réponses